

Publié le 1 décembre 2016

CNFPT Auvergne : la « maison passive » active les économies d'énergie

La Société d'équipement de l'Auvergne (SEAu) a livré en début d'année le bâtiment de la délégation régionale du CNFPT, à Clermont-Ferrand. Une construction certifiée par le Passivhaus Institut, le nec plus ultra de la maison isolée, rendant le recours au chauffage presque anecdotique.



Les formations délivrées par le **Centre national de la fonction publique territoriale** (CNFPT) à Clermont-Ferrand sont visiblement très chaleureuses. C'est peut-être en partant de ce constat que la [Société d'équipement de l'Auvergne](#) (SEAu) a imaginé le bâtiment de la délégation régionale du CNFPT, en recourant à la technique dite de « maison passive »⁽¹⁾.

De quoi s'agit-il ? « *Sur l'échelle des maisons isolées, c'est le plus haut niveau de technicité* », explique **Marc Finot**, chargé d'opérations à la SEAu. « *La chaleur dégagée à l'intérieur d'un bâtiment par les hommes ou les appareils électriques et celle venant de l'extérieur à travers l'ensoleillement peuvent suffire à couvrir pratiquement 100 % des besoins en matière de chauffage* ». Et un bâtiment qui parvient à conserver sa chaleur interne utilisera évidemment moins du chauffage.

Un surcoût très vite rentabilisé

Pour relever ce défi, SEAu n'a négligé aucun aspect, choisissant les **matériaux les plus isolants** : façades en bois, isolation en laine de bois de 32 centimètres, fenêtres en triple vitrage, etc. « *Le surcoût lié à ces travaux est significatif mais les gains espérés en matière énergétique permettent de le rentabiliser rapidement. C'est la première fois que nous étions confrontés à une démarche certifiée. Celle-ci opère par itération : nous respectons le cahier des charges pour obtenir le label édicté par Passivhaus Institut (ndlr, concept allemand né en 1998 imposant des contraintes très élevées) et l'organisme certificateur nous pousse à en faire toujours plus pour atteindre l'excellence* », poursuit Marc Finot.

La maison passive consomme 50 % d'énergie en moins qu'un bâtiment conçu selon la réglementation thermique actuelle (RT 2012). Les performances énergétiques de l'habitat passif dépassent même celles du Bâtiment Basse Consommation (BBC), le niveau réglementaire français le plus élevé actuellement. À ce jour, le CNFPT de Clermont-Ferrand est le **seul bâtiment tertiaire labellisé passif en Auvergne**. On en compte 176 sur le territoire.

⁽¹⁾ La maîtrise d'ouvrage a reposé sur Atelier 4, Betalm (Fluides), EODD (Qualité environnementale), sous le

contrôle d'Inddigo.

Un financement vite amorti

L'ensemble de l'opération de construction a été financé par le Cnft sur ses propres ressources. Le montant global de l'opération, foncier inclus, est de 9 M€ TTC. Le montant des travaux s'élève à 5,5 M€ HT, soit 1 885 € Ht/m² de surface de plancher.

La parole aux candidats des Trophées des Epl 2016

Du 15 novembre à Noël, afin de saluer et de faire connaître la qualité de tous les projets qui ont concouru aux **Trophées des Epl 2016**, le site *Servir le public* publie chaque semaine un article sur les autres candidats que les lauréats. Accédez à la [fiche de présentation de la Société d'Équipement d'Auvergne](#).

Lire aussi notre [dossier consacré aux lauréats](#) des Trophées des Epl 2016